

Objectifs

- Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels
- Développer la capacité d'analyser les conditions de travail
- Développer les connaissances nécessaires sur la législation et la réglementation concernant les obligations du CSE
- Connaître le rôle de ses membres en matière de **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**.
- Initier les stagiaires aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail, en tenant compte des caractéristiques spécifiques de l'activité de l'entreprise et de la branche professionnelle.



Public Visé

Être élu au Comité Social et Économique et membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises, en renouvellement ou en formation initiale quel que soit l'effectif de l'entreprise.



Pré Requis

Être élu au Comité Social et Économique

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels
- Développer la capacité d'analyser les conditions de travail
- Développer les connaissances nécessaires sur la législation et la réglementation concernant les obligations du CSE
- Connaître le rôle de ses membres en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Initier les stagiaires aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail, en tenant compte des caractéristiques spécifiques de l'activité

Parcours pédagogique

Comprendre les enjeux de la prévention pour l'entreprise
Connaître le phénomène d'apparition de l'accident
Connaître le cadre légal
Connaître la réglementation concernant le CSE
Connaître les missions et attributions du CSE (Art L2312-9)
Connaître les compétences du CSE
Connaître le fonctionnement du CSE
Connaître les moyens du CSE
Connaître les documents
Connaître les interlocuteurs du CSE et leurs rôles
Être capable de mettre en œuvre une évaluation des risques professionnels à priori
Être capable de réaliser un plan d'action
Être capable de réaliser un arbre des causes
Être capable d'identifier les RPS et de repérer les actions primaires comme étant des mesures pérennes
Être capable de repérer les TMS et de proposer des pistes d'amélioration, organisationnelle, technique et humaine
Modalités d'inscription : Directement auprès de nos services par mail ou téléphone
Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation, après validation du dossier administratif
Tarif : Nous contacter

Méthodes pédagogiques

Formation action, Heuristique, démonstrative, participative.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur qualifié en SSCT

Méthodes et modalités d'évaluation

Au début de la formation : QCM

Pendant la formation : Cas pratiques / Mises en situation

Fin de formation : QCM / Etude de situation professionnelle / Certificat de réalisation

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous contacter.



Durée

35.00 Heures

5

Jours

Effectif

De 2 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Laurent Costa
Directeur

Tél. : 0760640579

Mail : laurent.costa@conceptsecurite-formation.fr